

Réf: Dossier 339383

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LES VERTUS » en abrégé  
« SCI LES VERTUS »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody Nord, cité  
les Goyaviers, Lot 194, Ilot 907

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 31/07/2024 reçus par Me OUFFOUE D. BERNARD, Notaire, enregistrés, le 28/08/2024, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LES  
VERTUS » en abrégé « SCI LES VERTUS »

Objet :

- La gérance en matière immobilière ;
- La location, l'administration, la gestion, l'exploitation, la location et la vente d'immeuble ;
- La construction d'immeubles ;
- Le lotissement et l'aménagement foncier
- La décoration intérieure ;
- Et généralement toutes opérations commerciales, pouvant se rattacher directement ou indirectement, en totalité ou partie, à l'objet précité ou à tous objets similaires ou pouvant en faciliter le développement ou la réalisation.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody Nord, cité les Goyaviers, Lot 194, Ilot 907

Dirigeant(s) M TCHIEMEN NOUTCHOMWO EMMANUEL DESIRE (ADMINISTRATEUR), M SIEMEFO KUEMKWONG NOUTCHOMWO (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B42-00178 du 13/12/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°70857/GTCA/RC/2024 du 13/12/2024

